

Union Régionale des Associations des Communes forestières

Auvergne Rhône Alpes

La Ruche—256 rue de la République

73 000 Chambéry

04 79 60 49 05 | aura@communesforestieres.org



OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons

Un.e chargé.e de mission Transition énergétique et des Communes forestières du Massif central

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale, nationale et à l'échelle du Massif central.

L'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités locales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et en tenant compte de la spécificité de la forêt filière bois du Massif central pour laquelle un projet est en place.

Nous sommes une Association loi 1901 dont l'objet est, principalement :

- La participation à la politique forestière régionale et de Massif montagne
- L'impulsion d'actions régionales et la création de champs d'expérience
- L'information des élus
- L'accompagnement des associations départementales de communes forestières

Le poste proposé, basé à Lempdes (63), comprend un mi-temps sur le thème « transition énergétique et écologique » et un mi-temps pour la gestion de l'association des Communes forestières du Massif central.

Les missions

- Certaines sont communes à tous les salariés de l'association :
- Participer à l'augmentation du nombre d'adhérents par des actions directes comme indirectes est un objectif de progression commun à tous les salariés
- Connaître et diffuser des orientations politiques du Conseil d'administration auprès des élus afin de fédérer les adhérents sur les sujets de travail des communes forestières,
- Représenter l'association et défendre les orientations politiques auprès de toute instance interlocutrice (principalement en lien avec ses missions définies ou ponctuellement sur l'ensemble des domaines d'intervention des Communes forestières).

Le premier volet du poste concerne des missions spécifiques au poste de Chargé.e de mission, référent.e thématique transition énergétique :

Dans le contexte du changement climatique, la forêt revêt une importance capitale en tant que puits de carbone, filtre à eau, lieu de biodiversité, support d'activité de loisir et ressource de production de bois à la fois dédié à la construction et à l'énergie. Concilier toutes ces attentes est essentiel mais n'est pas simple. La forêt et le bois sont ciblés fortement dans la plupart des politiques de transition écologique.

L'Union régionale des Communes forestières a comme mission d'outiller les élus pour leur permettre de mieux appréhender toute la complexité de la forêt et de la filière bois. L'objectif est de leur permettre de mener dans de bonnes conditions, des politiques innovantes et efficaces de valorisation de leurs forêts et de développer des circuits courts d'approvisionnement, notamment en bois énergie. Ces derniers doivent être réalisés dans de bonnes conditions écologiques, économiques et sociales.

L'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes s'est structurée pour appuyer techniquement les élus sur toutes les thématiques liées à la forêt (construction bois en circuit court, chasse, biodiversité, urbanisme, commercialisation,

desserte, foncier, etc.), différents chargés de mission se sont spécialisés sur chacune de ces thématiques. Le poste proposé à une spécialisation tournée sur l'énergie.

Dans cet optique, 5 axes de travail ont été privilégiés :

1. Evaluation d'un potentiel de production de bois énergie à différentes échelles (utilisation de données SIG et de données statistiques, lecture d'aménagements forestiers, échanges avec l'ONF et des Entreprises de Travaux Forestiers, etc.);
2. Information et sensibilisation des élus quant aux potentiels de leurs forêts (partie bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie, et partie non prélevée) ;
3. Accompagnement des élus pour développer des circuits courts d'approvisionnement. Développement de contrats d'approvisionnement et de conventions entre plusieurs communes et un producteur de bois énergie. Développement de groupement de commandes ;
4. S'assurer des conditions écologiques, sociales et économiques des prélèvements en bois énergie. Le bois est une énergie renouvelable issue d'un milieu forestier aux multiples enjeux ;
5. Permettre au public de mieux comprendre les enjeux complexes de la forêt et de la filière bois, des choix possibles, des avantages et inconvénients à considérer.

Le.a salarié.e sera susceptible de travailler sur chacun de ces axes de travail sur la partie Auvergne de la région.

Il.elle devra travailler en bonne coordination et en équipe en particulier avec son homologue intervenant sur la partie Rhône-Alpes du territoire AURA.

Le second volet de la mission concernera l'animation de l'association des Communes forestières du Massif central .

La forêt-filière bois dans le Massif central est un axe de la politique montagne portée par le Comité de Massif. Pour concrétiser sa stratégie de valorisation de la forêt sur le massif montagneux, le Comité de Massif est doté d'outils tels que la certification BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL et de programmes financiers spécifiques : la FNADT, et FEDER Massif et d'un Groupe forêt bois composé des acteurs, financeurs et de territoires animés par les Communes forestières.

A / La mise en œuvre sur le Massif Central du projet : RENCONTR' FORET-BOIS : Les élus au croisement des enjeux risques, environnement, contractualisation & construction bois

- Assurer le suivi des conventions financières de ces projets
- Planifier, suivre et compiler les résultats des actions des projets pour s'assurer de leur bon déroulement car une partie se déroulent dans les territoires et sont mis en œuvre avec les moyens de plusieurs salariés des Communes forestières.
- Assurer une mission de promotion, communication et animation auprès des territoires et acteurs forêt / bois pour faire comprendre et partager les enjeux de la forêt de montagne/faire naître des projets structurants pour la forêt de montagne, faire partager des retours d'expériences.
- Mission d'appui à la coordination du Groupe de travail Forêt-Bois du Comité de Massif Alpes et Massif Central : Les COFOR appuient l'ANCT dans le pilotage et l'animation de ces 2 groupes de travail, elles alimentent sa réflexion stratégique (construction des ordres du jour, présentation de travaux, analyse de projets, mobilisation d'intervenants, visites, comptes-rendus, etc.)

Il/elle aura la charge du programme et du budget de l'action pour piloter le bon déroulement des actions portées en interne et en externe (prestations). Il/elle sera pleinement associé et responsabilisé sur le suivi des subventions de l'action.

La mission sera menée en lien étroit avec :

- Son homologue basé en Occitanie
- l'équipe des chargés de mission départementaux et thématiques de l'association (bois construction, coordination des financements),
- les directeurs des Unions Régionales voisines d'AURA ,
- Avec les élus référents des COFOR, il/elle veillera à la valorisation politique de l'action menée.

B/ L'animation de l'Association des Communes forestières du Massif central : Le.a chargé.e de mission devra assurer le suivi administratif et budgétaire de l'association

Créée en 2013, l'association est issue du regroupement des unions régionales et associations départementales concernées par le massif central. En binôme avec un homologue de l'Union Régionale Occitanie, la mission concerne :

- Organisation des conseils d'administration et assemblées générales, rédaction et diffusion des comptes-rendus
- Assurer le suivi des conventions financières et la recherche de nouveaux financements
- Assurer le lien et la bonne information des administrateurs et entre les associations et Unions régionales adhérentes

Sur ce volet B, la mission sera menée en lien étroit avec :

- Les directeurs des 4 Unions régionales
- Les administrateurs de l'association
- Les financeurs de l'association

Profil recherché

- ⇒ Formation /expérience en développement territorial et/ou forestière/ Bois énergie
- ⇒ Expérience /qualités /méthodes en gestion de projet et animation de réseau
- ⇒ Connaissances en matière de politique montagne, européenne et de fonctionnement des collectivités locales
- ⇒ Autonomie et aptitude au travail en équipe
- ⇒ Qualités en matière de communication

Conditions

- CDI, 35 heures
- Localisation du lieu de travail : Lempdes (63), des déplacements ponctuels en région
- Rémunération : brut mensuel 2 500€ à discuter selon expérience
- Permis B exigé et voiture

Pour postuler :

Envoyer **votre CV avec une lettre de motivation** , par mail à :

Madame la Directrice

Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République

73000 Chambéry

rh_aura@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 04/01/2024

Entretiens prévus la semaine 2 et/ou 3

Prise de poste dès que possible à compter de la semaine 4



Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes